



NPA

NOUVEAU PARTI
ANTICAPITALISTE

CHS Novillars

Besançon, le 11 avril 2023

Déterminés jusqu'au retrait !

Les manifestations du 6 avril ont une fois de plus été nombreuses, et ont rassemblé dans les rues des grandes villes, mais aussi des petites, des jeunes, des travailleurs, des retraités. De quoi faire trépigner le gouvernement, pour qui tous les moyens sont bons pour décourager ceux qui luttent : lacrymos, gardes à vue, menaces judiciaires contre des grévistes... Mais force est de constater pourtant qu'après onze journées de mobilisation, le mouvement est encore bien vivant.

Ils en sont malades

La veille du 6 avril, l'intersyndicale s'était rendue à Matignon sur l'invitation de la Première ministre... pour en ressortir après une heure de réunion. Visite chez une Élisabeth Borne qui avait annoncé par avance qu'il n'y aurait pas le moindre espace pour une négociation, sans doute attendue par les directions syndicales. Mais le gouvernement essaye maintenant de temporiser : il veut respecter la « convalescence » des travailleurs qui auraient à avaler la pilule de la réforme. Pour l'instant les manifestants sont en pleine forme, c'est le gouvernement qui est malade de nous voir toujours dans la rue !

Face à l'opposition qui continue de s'exprimer, le gouvernement a choisi la stratégie de la matraque. S'il espérait peut-être au début compter sur l'encadrement du mouvement par les directions syndicales pour contenir la colère, ou simplement sur la lassitude, il a changé son fusil d'épaule. D'autant qu'en plus des journées d'action, les rassemblements spontanés de travailleurs en colère se sont multipliés après l'annonce du 49.3, avec des liens qui se tissent entre les secteurs en grève, qui se donnent mutuellement du courage pour continuer. D'où la peur du gouvernement des patrons, qui a durci la répression, les arrestations arbitraires, les réquisitions. Mais l'abus de pouvoir est parfois un peu trop visible : à Rouen, le tribunal administratif a décidé de suspendre les réquisitions de grévistes à la raffinerie TotalEnergies de Gonfreville-l'Orcher, et à Paris des interdictions de manifestations ont été annulées.

Une seule réponse : la mobilisation

Pendant que Borne fait face à la grande muraille des mobilisations, Macron préfère partir visiter la Chine. Voyage diplomatique dont on retient surtout une petite phrase du genre de celles qui attisent la flamme : « Quel est le taux de gréviste depuis quinze

jours ? Il est à un niveau historiquement très faible. [...] Qu'on n'aille pas m'expliquer que le pays est à l'arrêt... » Son mépris habituel pour les travailleurs masque mal le malaise du président face à trois mois de mobilisation sur les retraites, auxquels s'ajoutent les nombreuses grèves sur les salaires qui témoignent d'une ébullition dans divers secteurs du monde du travail. Ébullition dont le patronat et le gouvernement craignent plus que tout qu'elle se généralise. Car c'est bien cette propagation de la grève qui pourra faire mentir Macron. Il sait bien que la grève des éboueurs pourrait reprendre à Paris. Il sait bien que d'autres pourraient les suivre. Et il sait bien que la majorité de la population soutient toujours le mouvement.

Vendredi 14 avril, c'est au Conseil constitutionnel de donner son feu vert à cette loi. Il n'y a aucune illusion à avoir sur cette institution faite de vieux politiciens à la retraite. Pour mémoire, le dernier projet censuré par le Conseil était la proposition de taxer les très hauts revenus à 75 % sous le gouvernement Hollande. Le Conseil écarte les réformes quand on lui demande. C'est sous la pression que le mouvement réussit à mettre sur le gouvernement et le patronat que les « sages » du Conseil retoqueront peut-être deux ou trois éléments annexes, histoire de laisser entendre qu'on pourrait éviter le pire lors de l'application du projet de casse des retraites. Et Laurent Berger lui emboîte le pas, en annonçant sur *BFM* qu'il ne « remettra pas en cause la légitimité du Conseil constitutionnel »... Mais nos vies valent plus que la Constitution de la République !

Le 13, il faudra être encore plus nombreux que jeudi dernier en grève et en manifestation... Et le 14 on continue ! Si Macron et Borne n'ont pas compris, et font valider par le Conseil leur réforme déjà passée à coups de 49.3, la colère pourra monter encore d'un cran. Elle ira jusqu'au retrait !

**Tous à la manifestation du jeudi 13 avril !
À Besançon, rendez-vous à 14 heures place Battant**

Encore des fermetures de lits

L'unité post urgence psychiatrique vient de geler deux nouveaux lits et l'équipe est très inquiète quant au devenir du service. Dans tous les hôpitaux psychiatriques, des lits sont « gelés » pour ne pas dire fermés. Le gouvernement poursuit la casse des services publics alors que la sonnette d'alarme est tirée depuis des années. Seule notre mobilisation pourra mettre fin à cette évolution.

Baisse des effectifs

La direction vient d'annoncer la baisse des effectifs infirmiers dans les services de patients au long cours. Une façon d'entériner le gel des lits, pour ne pas dire leur suppression définitive. Il faut dire qu'avec 26 postes vacants on voit bien que le CHN n'arrive plus à retenir le personnel. Cela, les directions en sont responsables en ayant détérioré pendant des années les conditions de travail. Avec cette diminution des postes IDE, le travail sera encore moins intéressant, car nous allons être cantonnées à la distribution des traitements enlevant encore de l'intérêt à notre fonction.

Majoration des heures de nuit

La direction annonce que l'arrêté du 29 mars prévoit que le doublement des indemnités de nuit va être prolongé. Vingt et quelques euros pour travailler dans des conditions particulièrement pénibles, ça ne fait pas le compte, d'ailleurs sur l'hôpital les postes de nuit ne trouvent plus preneur. Ce qu'il faut ce sont des augmentations de salaire conséquentes pour faire face à l'inflation galopante et à la diminution de notre niveau de vie.

Fin de l'obligation vaccinale à l'hôpital

La Haute Autorité de santé a mis fin à l'obligation vaccinale pour les soignants, et donc aux suspensions sans traitement des soignants hospitaliers non-vaccinés. Si personne ne peut contester l'importance et l'utilité du vaccin, ces licenciements déguisés sont scandaleux car rien ne justifiait de priver d'emploi ces collègues. Plutôt que de combattre efficacement le coronavirus, Macron et son gouvernement ont préféré détourner sur une partie des travailleurs leur responsabilité.

Travail d'été pour les enfants du personnel

C'est devenu une habitude, cet été, comme tous les étés, sera compliqué en termes d'effectif. La direction fait donc appel aux enfants du personnel qui souhaitent venir travailler en juillet et août. Comme d'habitude, elle restreint à un mois maximum, mais on sait que l'an dernier, les cadres ont dû faire de la retape tout l'été pour trouver suffisamment de monde.

Le retour du Moyen Âge au 21^e siècle

Le juge fédéral du Texas a retiré l'autorisation de mise sur le marché de la mifépristone, une pilule abortive agréée depuis vingt-deux ans par l'Agence américaine du médicament et utilisée chaque année par un demi-million d'Américaines. La décision de ce juge intervient moins d'un mois après que le Wyoming, un État de l'ouest américain, a interdit l'accès à la pilule abortive et dix mois après l'arrêt historique de la Cour suprême qui a rendu à chaque État américain la liberté d'interdire les IVG sur son sol. La Cour suprême devrait s'emparer de l'affaire. Le ministère de la Justice et l'Agence du médicament ont fait appel.

Mais, d'ores et déjà, des réseaux féministes s'organisent à l'échelle du pays pour lutter contre cette nouvelle restriction des droits des femmes et fournir clandestinement des pilules à celles qui en ont besoin.

Un RIP pour enterrer la lutte ?

Alors que le monde du travail met le gouvernement sous pression depuis trois mois par les manif et les grèves, la gauche remet sur le tapis des outils institutionnels contre la réforme des retraites. Après le cirque parlementaire et la motion de censure, PCF, EELV, LFI et PS ont une nouvelle fausse bonne idée : le référendum d'initiative partagée (RIP). Comme tout le monde est contre les 64 ans, il suffirait de voter. Sauf que dans la démocratie des riches, c'est plus compliqué que ça. Après validation par le Conseil constitutionnel, il faut attendre neuf mois et récolter 4,8 millions de signatures pour espérer qu'à la fin, Macron organise un référendum... sous six mois.

Le RIP n'est pas une arme pour les travailleurs, il ne peut être qu'une issue de secours pour Macron. C'est une façon d'enterrer la lutte, et pas la réforme. Alors on continue de se battre, jusqu'au retrait !

Loi sur la fin de vie pour président en fin de règne

La semaine dernière, Macron nous bassinait avec les économies d'eau pendant qu'à Sainte-Soline, 3 200 gendarmes défendaient un trou dans le sol avec des armes de guerre. Cette semaine, il espère nous distraire avec une loi sur la fin de vie. C'est audacieux de la part d'un gouvernement qui veut nous faire crever au boulot. Et qui laisse les personnes âgées se faire maltraiter dans les Ehpad. Et qui coupe les budgets dans la santé au mépris des patients en soins palliatifs.

Il devra trouver autre chose face à la colère qui s'exprime : par exemple une fin de vie anticipée pour sa réforme des retraites ?